

cher un refuge sur un vapeur malgré la défense du capitaine.

A Rouen, les édifices publics et notamment les églises ont eu beaucoup à souffrir de l'ouragan.

A Nantes, la tempête a renversé force cheminées.

A Donges on ne se rappelle pas, de mémoire d'homme, avoir vu la mer monter aussi haut.

On évalue approximativement les dégâts à 20,000 fr. Des bestiaux ont été noyés dans leurs étables.

La rive droite de la Loire est couverte d'épaves, des embarcations ont été jetées sur des prairies distantes de la rivière de plus d'un kilomètre. La chaussée de Donges est très-endommagée. Des pierres posées depuis des années ont été déplacées.

On écrit de Saint-Nazaire au Phare que la marée, poussée par le grand vent de sud-ouest, s'est élevée plus haut qu'on ne l'avait vue depuis bien des années et a causé des dégâts considérables.

Tout le pays de Méans et Montoir a été submergé, le nouveau bassin de Penhouët inondé et la voie du chemin de fer couverte en plusieurs endroits. Les habitants des villages riverains, surpris au milieu de la nuit par l'irruption des eaux dans leurs demeures, se sont réfugiés dans la partie supérieure de leurs maisons. Un matériel de corderie à Méans a été enlevé par cette marée extraordinaire.

A Saint-Nazaire, les maisons de la vieille ville en face de la mer, près la chaussée, ont toutes plus ou moins souffert; les lames sont entrées dans les chambres par les fenêtres, et toute la rue Neuve était inondée.

Le bassin a débordé sur les quais et dans les hangars de la Compagnie transatlantique; mais peu de marchandises ont été atteintes.

On signale, d'autre part, sur les côtes de la Vendée, de grands dégâts par suite des envahissements de la mer.

Les journaux de Lyon mentionnent également les dégâts causés par la tempête du 1er janvier. Le vent soufflait avec une telle violence que la circulation était difficile sur les ponts et les quais. Nombre de petites barques ont été renversées.

A Vernaison, la toiture de la gare a été enlevée.

Aux Charpenneux, un jeune homme qui était monté sur le bord d'une fenêtre, a été entraîné par le vent et précipité sur le sol. Dans sa chute, il s'est fait à la tête plusieurs blessures graves qui ont nécessité son transport à l'Hôtel-Dieu.

L'avant-dernière nuit, des gardiens de la paix qui passaient rue de Cotte, à Paris, entendirent des cris de détresse qui parvenaient de la boutique d'un épicer de cette rue. Ils pénétrèrent dans la boutique et trouvèrent l'épicer qui avait les mains ensanglantées. Il déclara, avec un sang froid épouvantable, qu'il avait assassiné sa femme. On n'a pu encore retrouver le cadavre, l'épicer a été arrêté.

— Nous avons dit que Sir Titus Salt, l'inventeur du tissu, l'alpaga, vient de mourir à Londres. Son industrie avait prospéré à tel point qu'il avait construit autour de ses fabriques une ville de 5,000 habitants, avec mairie, église, théâtres et autres édifices publics. Sir Titus Salt avait fait partie de la chambre des communes. M. Gladstone le créa baronnet. On raconte qu'il a consacré, en sa vie, plus de cinq millions en œuvres de charité.

— Le 3 janvier, a été ouverte, avec la solennité accoutumée, à Saint-Etienne-du-Mont et à l'église Sainte-Geneviève (Panthéon) la neuvième de la patronne de Paris. Ce jour de grande fête pour l'église de Paris rappelle un douloureux anniversaire aux paroissiens de Saint-Etienne-du-Mont. Il y a vingt ans, le 3 janvier 1837, au moment où, selon sa coutume, Mgr l'archevêque de Paris, venu pour présider la cérémonie, traversait les bas-côtés, et se disposait à rentrer dans la nef, un prêtre s'élança sur le digne prélat, Mgr Sibour, et lui porta dans la région du cœur un coup de couteau, en s'écriant: « Pas de déistes ! » Transporté d'abord dans la sacristie, puis ensuite au presbytère, Mgr Sibour rendit le dernier soupir un instant après, en murmurant ces mots: « Le malheur est à l'assassin, Louis Verger, fut arrêté et comparut le 17 janvier, devant la Cour d'assises qui le condamna à la peine de mort.

— On prédit pour le mois de janvier l'arrivée d'un froid dur et persistant, et de la neige en quantité.

— Si le temps est chez nous, dit le Journal d'Alsace, doux, comme rarement au deux janvier, il est indubitable que le froid et la neige ne sont pas loin. Depuis hier matin, des bandes de corbeaux nous arrivent du Rhin à tire d'aile et s'abattent sur nos champs et sur nos toits: ils sont chassés des contrées septentrionales par une brusque inondation de gelée ou de neige, et viennent demander à l'Alsace un asile et la nourriture qu'ils ont perdus ailleurs. Or, ce froid et cette neige qu'ils veulent fuir auront bientôt fait de les suivre et de nous atteindre, donnant ainsi raison aux prédictions de la science, aux indications expérimentées des campagnards.

— UNE DAME DE COMPAGNIE. — Tous les journaux publiaient dernièrement à leur quatrième page une annonce ainsi conçue: « Une jeune dame, jolie (!) demande une place de dame de compagnie chez un monsieur seul. S'adresser poste restante » etc.

— Une de ces annonces tomba un jour

sous les yeux de M. de F..., employé supérieur d'un ministère, qui, affligé par les qualités apparentes de la dame en question, résolut de lui confier l'administration de son ménage de garçon. Pendant deux mois, tout alla parfaitement, une confiance réciproque n'avait pas tardé à s'établir entre M. de F. et sa dame de compagnie; celle-ci, du reste, semblait gérer parfaitement les deniers de la communauté.

Il y a huit jours, le fonctionnaire reçut de son notaire une somme de 40,000 francs, provenant d'un héritage. En rentrant, il trouva les billets de banque à la dame de compagnie, qui lui fit observer qu'il n'était pas prudent de garder une pareille somme chez soi, et qu'il fallait placer cet argent au plus vite.

— Vous avez raison, répondit M. de F..., je le placerais dès demain.

Le soir, il alla à son cercle, et en rentrant ne trouva pas sa dame de compagnie. Après l'avoir attendue quatre jours, il se résolut à déposer une plainte contre elle, qui avait tenu à aller elle-même mettre en sûreté les fonds de son suzerain.

### TRIBUNAUX

La première chambre civile du Tribunal de la Seine, avait à fixer ces jours-ci la somme due à l'Etat par le peintre Courbet, pour les frais de reconstruction de la colonne Vendôme. Il a été déposé, pour cette reconstruction, 323,091 fr. 68 c. Les mémoires produits devant le Tribunal en font foi.

M. Lachaud, avocat de Courbet, a demandé que ces mémoires fussent examinés et réglés par un architecte que choisirait le peintre. Les travaux n'ont pas été faits par adjudication et plusieurs chiffres paraissent exagérés. Il y a donc lieu à ce que le Tribunal surseoit à statuer jusqu'à ce que les mémoires soient vérifiés.

M. Victor Lefranc, avocat du domaine, a déclaré qu'il considérait les mémoires comme réguliers. Il a ajouté que, si certaines réductions pouvaient être réclamées par M. Courbet, c'était à la justice à les apprécier.

Le Tribunal a décidé qu'un débat au fond était nécessaire pour pouvoir juger le mérite des critiques faites sur les mémoires, et que c'est seulement après ce débat, au fond, qu'une expertise pourrait être ordonnée. En conséquence, la cause a été remise à quinzaine pour plaider au fond.

— Hier, à l'ouverture de l'audience de la première chambre de la Cour d'appel, ont été amenés les nommés Portellette, condamné à mort par la Cour d'assises de la Marne, le 1er novembre 1876, pour homicide volontaire avec préméditation et guet-apens, et Philippe Dufray, dit Armand, également condamné à mort, à la même date, par la cour d'assises de Seine-et-Oise, pour assassinat dont les peines ont été commuées en travaux forcés à perpétuité.

— Nous avons parlé, il y a quelque temps, de vols d'estampes commis à la Bibliothèque nationale. L'auteur de ces vols, un artiste nommé Arnaux, comparait aujourd'hui devant la 9<sup>e</sup> chambre correctionnelle, en compagnie de la fille Petit, sa maîtresse, et du sieur Delaunay, marchand de gravures, tous deux prévenus de complicité par recel. Le Tribunal a condamné Arnaux à deux années d'emprisonnement, la fille Petit à trois mois, et Delaunay à huit mois.

On nous écrit de Paris le 3 janvier 1877 :

Les vendeurs découvrent ont été désagréablement surpris par la baisse d'aujourd'hui. Ils s'attendaient à une continuation de la réaction commencée hier dans la dernière heure de la bourse, et il s'est produit un vil mouvement de reprise, 0,40 sur le 5 0/0, 0,45 sur le 3 0/0, et 0,75 environ sur le 5 0/0 italien.

La liquidation des valeurs s'est accomplie dans les conditions les plus favorables pour les acheteurs. Les reports n'ont pas été plus chers que le mois dernier.

Sur le marché du comptant les actions de l'Est Algérien étaient vivement demandées. La garantie de l'Etat assure à ces titres un revenu minimum de 8 0/0.

Il faut donc, s'attendre à voir le cours de 500 rapidement dépassé.

Les obligations égyptiennes sont toujours faibles. Les obligations des chemins de fer du groupe Philippart étaient très-offertes.

La banque franco-hollandaise leur débitrice a reculé à 265, cours on ne peut plus inquietant pour ses créanciers.

Les valeurs du groupe du Crédit mobilier espagnol étaient bien tenues, mais donnaient lieu à peu d'affaires.

Les Chemins autrichiens étaient faibles. La recette de la dernière semaine est en déficit de 832,000 francs relativement à 1876.

**BANQUE NATIONALE**  
Place Vendôme à Paris  
Société Anonyme, capital: 4,000,000

**TABLEAU DES VALEURS NON COTÉES**

**Nouvelles du soir**  
On nous écrit de Paris ce matin :  
Les journaux de ce matin ne donnent pas de faits nouveaux et ne présentent

guère de considérations intéressantes : La direction de la presse, si l'on en croit l'Événement, remédierait pour sa part à cet état de choses qui se produit quelquefois.

Voici ce que ce journal dit à ce sujet : « La direction de la presse donne chaque jour des communications aux représentants des journaux qui se rendent au ministère de l'intérieur ; mais jusqu'à ce jour ces communications n'ont profité qu'aux journaux du soir, le nouveau directeur de la presse se propose de combler cette lacune et d'organiser, pour la rentrée des chambres, un service spécial pour les journaux du matin. »

« Nous avons, dit le XIX<sup>e</sup> Siècle, annoncé dernièrement, d'après divers journaux, le remplacement au ministère de la marine de M. l'amiral Fourichon par M. l'amiral Jauséguierry. Cette nouvelle est, paraît-il, complètement inexacte, du moins dans sa seconde partie. Il est possible que M. l'amiral Fourichon veuille se reposer des fatigues de sa longue et si honorable carrière maritime, mais il est tout à fait improbable que M. l'amiral Jauséguierry abandonne, pour le portefeuille ministériel, le poste le plus recherché de la marine, le commandement en chef de l'escadre d'évolutions. Depuis plusieurs années il a complètement abandonné la vie politique, à laquelle ne paraissent le prédisposer ni ses goûts ni ses travaux antérieurs. »

Le successeur indiqué de M. Fourichon, dans le cas où l'honorable amiral se déciderait à abandonner le ministère, est, de l'avis unanime de la marine, M. l'amiral Potheau. »

On se préoccupe beaucoup à Cherbourg de la création d'un port dans la vallée de Quincampoix, qui est protégée par les feux du fort du Roule du côté de la route de Paris, des travaux considérables pour les arsenaux de la marine.

« On lit dans la Gazette des Tribunaux : « Aujourd'hui, la 3<sup>e</sup> chambre du tribunal civil de la Seine, présidée par M. le président Aubépin, a statué sur la demande de M. le général prince de Beauvilliers, tendant au désaveu de l'enfant dont la princesse de Beauvilliers est accouchée en Allemagne, depuis la séparation de corps des époux en France, et le second mariage de Mme de Beauvilliers avec M. le prince Bibesco. »

Le tribunal a rejeté la demande de désaveu et a fait droit à la demande de M. de Beauvilliers.

Les ventes notées jusqu'à quatre heures se sont élevées, en somme, à 14,823 B., y compris ces 8,106 B. à livrer: 5,133 B. des E.-Unis, disp. à divers prix: 100 B. Haiti, à fr. 72.975 B. Osm., de fr. 85 à 88, 112 B. Dholerak, à fr. 66: 146 B. Broach, à fr. 70, et 200 B. Madras, de fr. 64 à 65. — Il s'est traité, en outre, d'autres affaires, mais qui ont échappé à la cote.

Les ventes totales du mois de décembre, en cotons, sur place non compris les affaires à terme, et divers blocs non cotés, ont été de 62,630 B. (dont 31,780 à livrer). Les débouchés ditto comportent 104,450 B. (y compris environ 73,600 B. d'expéditions directes), contre 92,500 B. d'arrivages. — La cote du 31 décembre s'élève, pour les trois ordinares N.-O., à 100, 100, 100, et pour le 1<sup>er</sup> ordinaire N.-O., à 100, 100, 100, sur celle du 30 novembre.

Les laines sont également peu recherchées, vu l'approche de nos grandes ventes publiques. Hier, que 12 B. B.-Ayres, s'ait, à fr. 23 le kil.

**Petite bourse du soir**  
3 0/0 71.20 71 71.12 1/2  
Emprunt 105.82 1/2 93 3/4 65.72 1/2  
Turc 11.45 25  
Banque Ottom. 373.75  
Egyptienne 249.37, 248.75  
Italien 72.71 30.

**DEPÊCHE TELEGRAPHIQUES**  
Constantinople, 3 janvier 11 h. 50 soir  
Les plénipotentiaires semblent ne pas avoir abandonné l'espoir qu'une rupture sera évitée.

Le grand-vizir rendant hier visite à l'ambassadeur d'Allemagne, baron de Werther et à un ministre d'Italie, comte de Corti, a tenu un langage plus conciliant.

On croit que dans la Conférence de demain, la Porte n'opposera pas un refus formel aux propositions des puissances.

Vienne, 3 janvier.  
La *Politische Correspondenz* publie la dépêche suivante : Constantinople, 2 janvier soir.

En présence de la grande tension de la situation, des dissentiments se sont manifestés dans le conseil des ministres turcs.

Midhat a menacé de se retirer.

Vienne, 3 janvier.  
Le *Tagblatt* apprend que les contre-propositions turques seraient les suivantes :

La Porte accepte l'obligation de nommer un gouverneur chrétien en Bulgarie ; elle repousse l'obligation de faire administrer la Bosnie et l'Herzégovine, toujours et exclusivement par des gouverneurs chrétiens ; elle repousse toute occupation militaire d'aucune province quelle qu'elle soit, et déclare que le désarmement des mahométans est superflu puisque les chrétiens porteront désormais des armes.

En outre, la Porte est prête à admettre la Drina, comme frontière à la Serbie ; elle insiste pour la démolition des fortifications serbes et pour une indemnité de guerre. Elle reconnaît la légitimité de la demande du Monténégro, relative à une rectification de frontière et consentirait même à la cession du port de Spizza, mais à la condition que le prince de Monténégro serait déclaré Vassal du Sultan.

Rome, 3 janvier 9 h. 50 s.  
L'empereur et l'impératrice de Brésil partiront probablement d'Alexandrie le 13 ou le 14 janvier et débarqueront à Messine. Ils visiteront plusieurs parties de la Sicile, et se rendront ensuite à Naples où les attendra peut-être le baron de Javary, ministre du Brésil à Rome.

Après avoir visité Naples et ses environs l'empereur et l'impératrice viendront à Rome en conservant le plus strict incognito.

Liégeois, 2 janvier.  
A l'ouverture des Chambres, le roi a prononcé un discours dans lequel il a fait ressortir l'influence favorable que le voyage du prince de Galles a produit sur les relations des deux pays.

Il a également parlé des réformes pour les colonies.

Madrid, 3 janvier 7 h. 20 soir.  
Congrès — M. Sagasta critique les actes du ministère. M. Canovas, del Castil, le président du Conseil, lui répond.

Il reconnaît que le parti constitutionnel est libéral et monarchique. Il rappelle tout ce qu'il a fait lui avec ses amis, pour restaurer la monarchie actuelle, il exprime la confiance que la majorité ne se divisera pas.

**COMMERCE**  
Avis divers

Caillé — Marché ferme et en hausse. A livrer on a fait 400 balles St-Domingue Jacmel à 35 cents tel quel par 1/2 kil.

Céréalles. — Calmes et sans affaires à cause du marché de Bruxelles tenu ce jour. Un télégramme de Bruxelles reçu en Bourse annonce que les froments sont calmes et sans affaires.

Grais. — En secs on a fait : 250 Bousons-Ayres bouffis, mat. 14 kil., à fr. 140. — On a fait en saletés : 196 Bousons-Ayres vaches, 20/25 k., à fr. 74 ; 300 Rio-Grande vaches, 20/25 k., à fr. 68 ; 100 Uruguay bouffis, 23/32 k., à fr. 94.

Laines. — On a fait 19 balles laines de La Plata en saletés.

Pétrole. — Marché calme et en forte baisse. On a fait le disp. à 82 ; le cour. du mois 80 et février 47. On cote en clôture : le disp. 82 ; le cour. du mois 86 ; lev. 48 ; mars 48 et avril 48.

Riz. — La demande est calme, toutefois les prix restent fermes. On a vendu 500 balles de riz pelé.

Saisissons. — La demande s'est un peu réveillée ; on a payé short middles fr. 108-50. En détail on demande fr. 110 pour short middles et 107 pour long middles par 100 kil.

Sucres de betteraves. — Fermes ; on cote 88 degrés fr. 76 par 100 kil.

Deux heures. — Notre marché aux cotons a débuté, ce matin, avec des affaires fort animées ; la consommation et la spéculation, encouragées par les avis d'Amérique, qui signalent de faibles recettes à la source, joints aux télégrammes de Liverpool, sont revenues aux acheteurs avec beaucoup d'entrain. La demande porte surtout sur le disponible que sur la marchandise attendue, en provenances des Etats-Unis.

Les Surats sont également plus recherchés. Les cours se tendent pour le coton classé, et se rapprochent en nouvelle hausse de fr. 1 pour les Américains disp. et livrés. On a payé, en effet : fr. 85, pour le low-mid N.-Orléans, en charge et en mer, et fr. 81 pour le même classement en Georgie. Le très-ordinaire N.-Orléans vaut pleinement fr. 81 ; le bas ditto, fr. 77.

Quatre heures. — Notre marché aux cotons se ferme avec entrain, vu les avis de hausse qui nous parviennent de Liverpool, en clôture ; toutefois, on constate un peu d'irrégularité dans les cours de la marchandise attendue.

Les ventes notées jusqu'à quatre heures se sont élevées, en somme, à 14,823 B., y compris ces 8,106 B. à livrer: 5,133 B. des E.-Unis, disp. à divers prix: 100 B. Haiti, à fr. 72.975 B. Osm., de fr. 85 à 88, 112 B. Dholerak, à fr. 66: 146 B. Broach, à fr. 70, et 200 B. Madras, de fr. 64 à 65. — Il s'est traité, en outre, d'autres affaires, mais qui ont échappé à la cote.

Les ventes totales du mois de décembre, en cotons, sur place non compris les affaires à terme, et divers blocs non cotés, ont été de 62,630 B. (dont 31,780 à livrer). Les débouchés ditto comportent 104,450 B. (y compris environ 73,600 B. d'expéditions directes), contre 92,500 B. d'arrivages. — La cote du 31 décembre s'élève, pour les trois ordinares N.-O., à 100, 100, 100, et pour le 1<sup>er</sup> ordinaire N.-O., à 100, 100, 100, sur celle du 30 novembre.

Les laines sont également peu recherchées, vu l'approche de nos grandes ventes publiques. Hier, que 12 B. B.-Ayres, s'ait, à fr. 23 le kil.

**Cours commerciaux de la Bourse de Paris.**  
du 3 janvier. — 6 heures du soir

Marché de la Bourse de Paris

**Cours officiels de la Bourse**  
3 janvier. — 5 h. soir

**BOURSE DE LILLE**  
Valeurs. C<sup>o</sup> pr. C<sup>o</sup> du 3 janvier

**COURS DES SUCRES ET DU 3/6 du 3 janvier.**

COURS DES HUILES DE LILLE DU 3 JANVIER		
HUILES	Stock	Stock
Colza	89 55	85 50
Lin	85 50	85 50
Arachide	85 50	85 50
Graines	85 50	85 50
Graines	85 50	85 50
Graines	85 50	85 50
Graines	85 50	85 50
Graines	85 50	85 50
Graines	85 50	85 50
Graines	85 50	85 50

MARCHÉ D'ARMENTIÈRES du 2 janvier.		
Quantité	Prix moyen	Prix moyen
19 Froment	11.20	11.20
32 Haricots	32 00	32 00
100 Fèves	32 00	32 00
100 Féverolles	32 00	32 00
100 Pois	32 00	32 00
100 Avoine	32 00	32 00
100 Seigle	32 00	32 00
1000 Pommes de terre les 100 k.	12 50	12 50
6000 Ceufs.	15 00	15 00
3000 Beurre.	4 70	4 70

CHANGES ET MONNAIES		
VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS	A trois mois.	A trois mois.
Angleterre	100 1/8	100 1/8
Allemagne	100 1/8	100 1/8
Autriche	100 1/8	100 1/8
Belgique	100 1/8	100 1/8
Bretagne	100 1/8	100 1/8
Espagne	100 1/8	100 1/8
France	100 1/8	100 1/8
Italie	100 1/8	100 1/8
Portugal	100 1/8	100 1/8
Russie	100 1/8	100 1/8
Suisse	100 1/8	100 1/8
Turquie	100 1/8	100 1/8
Amérique	100 1/8	100 1/8

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE		
VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE	A vue.	A vue.
Angleterre	100 1/8	100 1/8
Allemagne	100 1/8	100 1/8
Autriche	100 1/8	100 1/8
Belgique	100 1/8	100 1/8
Bretagne	100 1/8	100 1/8
Espagne	100 1/8	100 1/8
France	100 1/8	100 1/8
Italie	100 1/8	100 1/8
Portugal	100 1/8	100 1/8
Russie	100 1/8	100 1/8
Suisse	100 1/8	100 1/8
Turquie	100 1/8	100 1/8
Amérique	100 1/8	100 1/8

Matières et Monnaies		
Matières et Monnaies	Prix.	Prix.
Or en barre 1000 grammes	150 00	150 00
Argent en barre 1000 grammes	100 00	100 00
Platine 100 grammes	100 00	100 00
Diaprasme 100 grammes	100 00	100 00
Diaprasme 100 grammes	100 00	100 00
Diaprasme 100 grammes	100 00	100 00
Diaprasme 100 grammes	100 00	100 00
Diaprasme 100 grammes	100 00	100 00
Diaprasme 100 grammes	100 00	100 00
Diaprasme 100 grammes	100 00	100 00

Grand Théâtre de Lille.		
Grand Théâtre de Lille.	Opéra.	Opéra.
1er janvier 1877.	LA REINE TOPAZE, opéra-comique en 3 actes.	LA POULE ET SES POUSAINS, comédie en 2 actes.
On commencera à 6 h. 1/2.		

Dette du Gouvernement Egyptien		
Dette du Gouvernement Egyptien	Intérêts.	Intérêts.
1862-1875	5 0/0	5 0/0
1876-1880	7 0/0	7 0/0
1881-1885	7 0/0	7 0/0
1886-1890	7 0/0	7 0/0
1891-1895	7 0/0	7 0/0
1896-1900	7 0/0	7 0/0
1901-1905	7 0/0	7 0/0
1906-1910	7 0/0	7 0/0
1911-1915	7 0/0	7 0/0
1916-1920	7 0/0	7 0/0
1921-1925	7 0/0	7 0/0
1926-1930	7 0/0	7 0/0
1931-1935	7 0/0	7 0/0
1936-1940	7 0/0	7 0/0
1941-1945	7 0/0	7 0/0
1946-1950	7 0/0	7 0/0
1951-1955	7 0/0	7 0/0
1956-1960	7 0/0	7 0/0
1961-1965	7 0/0	7 0/0
1966-1970	7 0/0	7 0/0
1971-1975	7 0/0	7 0/0
1976-1980	7 0/0	7 0/0
1981-1985	7 0/0	7 0/0
1986-1990	7 0/0	7 0/0
1991-1995	7 0/0	7 0/0
1996-2000	7 0/0	7 0/0
2001-2005	7 0/0	7 0/0
2006-2010	7 0/0	7 0/0
2011-2015	7 0/0	7 0/0
2016-2020	7 0/0	7 0/0
2021-2025	7 0/0	7 0/0
2026		